

CORONAVIRUS / COVID-19



SUITE AUX ANNONCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À PARTIR DU MARDI 17 MARS 2020 – 12 HEURES LA MAIRIE ET SES SERVICES SERONT FERMÉS AU PUBLIC Toutes les missions non essentielles seront donc suspendues

De manière générale, une permanence téléphonique dans les services sera assurée afin de répondre aux habitants. Les services municipaux s'organisent pour répondre aux besoins essentiels.

Nous vous invitons à privilégier les démarches en ligne sur le site internet de la ville : www.bretigny.fr ou par téléphone au 01 60 88 40 40

Des rendez-vous physiques peuvent avoir lieu pour des sujets importants et urgents dans le respect des « gestes barrières ».

État-civil :

- Les déclarations de naissance et de décès se feront uniquement sur rendez-vous et uniquement en cas d'urgence
- Les inhumations sont maintenues
- La délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) et des passeports se fera sur rendez-vous et uniquement en cas d'urgence

L'accueil dans les écoles des enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise sanitaire

Conformément aux directives nationales et en accord avec l'Éducation Nationale, les enfants seront dorénavant tous accueillis, par groupe de 8 à 10, à l'école Aimé Césaire (tel : 01 60 84 96 29).

- En semaine, les enfants seront accueillis de 7h à 19h
- Les ATSEM et les animateurs mobilisables assureront l'accueil du matin, du midi et du soir
- La restauration scolaire sera assurée sur place
- Le mercredi, les enfants seront accueillis en journée continue.

ORDRE PUBLIC

- La Police Municipale maintient son activité sur le terrain
- Les locaux de la Police Municipale sont fermés au public mais l'accueil téléphonique est assuré (tel : 01 69 88 40 50)

SENIORS

- Une permanence d'appel est mise en place pour veiller sur les personnes les plus fragiles
- Le portage des repas reste assuré
- Le service de transport à la demande est maintenu pour les urgences uniquement

SOLIDARITÉS/CCAS

- En lien avec l'Épicerie Sociale, l'attribution de l'aide alimentaire pourra se faire chaque mercredi matin

PROPRETÉ URBAINE

- Une équipe réduite est maintenue et effectuera des tournées sur l'espace public

Ces informations seront mises à jour en fonction des consignes gouvernementales et l'évolution de la situation.

Ces mesures sont essentielles pour assurer la protection de tous les Brétignolais et des agents municipaux. Nous comptons sur la responsabilité de chacun.

Des questions sur le coronavirus/Covid-19 : 0800 130 000